

**Renvois forcés X Cinq personnalités genevoises interpellent les autorités du canton sur leur non intervention face au renvoi de Tahir Tilmo, l'un des requérants d'asile éthiopiens déboutés, expulsés de Suisse par vol spécial.<sup>1</sup> Ce dernier résidait à Genève.**

En novembre 2020, en Ethiopie, les tensions entre le gouvernement central et les dirigeants de la région du Tigré ont dégénéré en conflit ouvert. Celui-ci a atteint son paroxysme suite à la décision du gouvernement central de repousser, sans succès, les élections régionales prévues en septembre 2020 à cause de la pandémie de coronavirus. On dénombre des centaines de morts et de blessés. Plus de 100 000 personnes sont en fuite.

En dépit de cette situation, soulignée par de nombreuses organisations internationales comme Amnesty, deux jeunes Ethiopiens<sup>1</sup> sont arrêtés en vue de leur renvoi et détenus à Genève, à la prison de Frambois. Craignant pour leur vie, ils entament une grève de la faim et de la soif. Dans la nuit du 27 au 28 janvier, ils sont placés de force à bord d'un vol spécial de Frontex à destination d'Addis Abeba.

Tahir, un Ethiopien d'une trentaine d'années, était arrivé à Genève en 2015, et était en détention administrative depuis septembre 2020. Les membres de sa famille, engagés dans le Front de libération oromo, ont été incarcérés, torturés ou assassinés. Son compatriote Solomon résidait dans le canton de Vaud depuis sept ans et avait été interpellé dix jours plus tôt à Lausanne, alors qu'il se rendait au Service de la population pour percevoir son aide d'urgence.

L'état de santé de Tahir se dégradant, il a été transféré aux urgences des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Plusieurs dizaines de personnes – parmi lesquels ses ami·e·s et des membres des associations Solidarité Tattes, Stop Renvoi et 3ChêneAccueil – étaient venues former une chaîne humaine symbolique contre ce renvoi. Les forces de police ont effectué des contrôles d'identité et menacé de verbaliser. De multiples démarches ont été tentées par ses ami·e·s, son avocate, des associations et des relais politiques.

Les autorités responsables n'ont pas renoncé à ce renvoi inacceptable. Les proches des deux requérants éthiopiens ont demandé à plusieurs reprises de pouvoir leur dire au revoir. Sans succès. De nombreuses questions douloureuses demeurent sans réponse. Pourquoi les autorités, notamment cantonales, ne sont-elles pas intervenues pour empêcher ce renvoi? Les HUG ont-ils pu délivrer un certificat médical assurant du bon état de santé de Tahir alors que celui-ci était aux urgences, sans même consulter son médecin ou son psychiatre à Frambois? Pourquoi aucun des quatre Ethiopiens venus de Suisse n'avait-il fait le test PCR, alors que les trois venus d'Allemagne l'avaient effectué?

Les autorités genevoises, qui ont pourtant procédé à l'arrestation de Tahir et demandé son placement en détention, cherchent peut-être à s'abriter derrière la compétence du Secrétariat d'Etat aux migrations. Elles disposent cependant d'une responsabilité et d'une marge de manœuvre qui leur sont propres. Genève est le siège de nombreuses organisations internationales

et le siège européen des Nations unies. Les autorités étaient – en tous cas moralement – tenues d’intervenir pour empêcher ce renvoi. La communauté internationale a établi depuis longtemps un ensemble de normes visant à garantir que le retour des réfugiés se déroule de manière à protéger leurs droits. Le non- refoulement des demandeurs d’asile vers un pays où leur vie est danger est considéré comme l’un des principes les plus stricts du droit international. Mauro Poggia, conseiller d’Etat en charge du Département de la sécurité, de l’économie et de la santé, ne s’est pas opposé à ce renvoi. Les autres conseillers-ères d’Etat doivent manifester leur désaccord et dénoncer la politique inacceptable de renvois que la Suisse met en œuvre de manière toujours plus inhumaine.

**LAURENCE FEHLMANN RIELLE,**

conseillère nationale, PS/GE.

**EMMANUEL DEONNA,**

député au Grand Conseil genevois, PS.

**WAHBA GHALY,**

conseiller municipal, Vernier, PS.

**MARC MOREL,**

pour la Ligue suisse des droits de l’homme, Genève.

**JULIE FRANCK,**

maître d’enseignement et de recherche à l’Université de Genève, pour les ami·e·s de Tahir.

<sup>1</sup> Lire nos éditions des 26, 28 et 29 janvier.